

Notice descriptive	
Titre	Délibération n° 2019-41 du Conseil d'administration de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) du 4 décembre 2019 : prestations d'ingénierie subventionnables au titre des interventions sur l'habitat privé (article R.321-15 du CCH et 24 du RGA) et régime d'aides applicable aux maitres d'ouvrage de ces prestations (article R.321-12 9° du I et R.321-16 du CCH).
Numéro NOR	TERL1937179X
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Autre
Date de signature	04-12-2019
Date de publication	07-01-2020
Document	TERL1937179X.pdf